

LE BOURGNEUF LA FORET (53410)

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 4 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le **Mardi 4 Mars**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU – Michel BOUILLOU - Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT – Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCEL – Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU - Noémie GAIGNER – Nicolas GAUBERT

EXCUSES : Marie-Claude HOUDELIER – pouvoir donné à Pierrette LEHAY pour le premier point.

Secrétaire : Stéphane SABLE

1- PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) 2024

Les CFU des budgets de la Commune (Budget Principal et budget annexe de La Beulotière) ont été présentés à l'ensemble des conseillers.

Après retrait du Maire et sous la présidence de Michel BOUILLOU, le Conseil, à l'unanimité, a validé ces documents.

CFU 2024 BUDGET PRINCIPAL		
<u>Section de fonctionnement</u>	REALISÉ	
Recettes	2 473 996,42	
Dépenses.....	1 371 660,84	
Résultat excédentaire de fonctionnement	1 102 335,58	
<u>Section d'investissement</u>	REALISÉ	R. à REALISER
Dépenses.....	2 158 738,62	183 315,22
Recettes.....	1 677 068,16	519 249,83
Résultat déficitaire d'investissement	- 481 670,46	+ 335 934,61
Résultat de clôture excédentaire de	620 665,12 €	
<i>Résultat net avec reprise des restes à réaliser : 956 599,73 €</i>		

CFU 2024 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT BEULOTIERE		
<u>Section de fonctionnement</u>	REALISÉ	
Recettes	242 269,96	
Dépenses.....	301 019,06	
Résultat déficitaire de fonctionnement	- 58 749,10	
<u>Section d'investissement</u>	REALISÉ	
Dépenses.....	42 424,73	
Recettes	200 000,00	
Résultat excédentaire d'investissement	157 575,27	
Résultat de clôture excédentaire de	98 826,17 €	

2- OUVERTURE DE CREDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET

La commune participe au financement du terrain de football synthétique de Laval Agglomération, situé à Saint-Ouen-des-Toits. Afin de payer la facture relative à cette participation, le Conseil, à l'unanimité, a accepté d'ouvrir des crédits avant vote du BP pour un montant de 17 012,73 €

3- DEVIS COMPLEMENTAIRE MAITRISE D'ŒUVRE ABE – RUE DU HAUT BEAUVAIS

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Rue du Haut Beauvais, le Conseil, à l'unanimité a accepté de confier la maîtrise d'œuvre pour les phases APD (Avant-projet détaillé) à AOR (Assistance aux opérations de réception) au cabinet ABE, pour un montant de 28 811,25 € HT (34 573,50 € TTC).

4- DEMANDE DE DETR – AMENAGEMENT DE LA RUE DU HAUT BEAUVAIS

Lors de la séance du 10 février dernier, le Conseil a autorisé le Maire à solliciter une demande de DETR d'un montant de 84 035,25 €. Cependant, en confiant ces missions au cabinet ABE, le plan de financement de l'opération est modifié.

La commune peut désormais solliciter une subvention « DETR » d'un montant maximal de 92 678,63 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à solliciter cette subvention.

Le plan prévisionnel de ce projet est le suivant :

DEPENSES	HT en €	RECETTES	HT en €
Travaux	362 835,00 €	DETR (Etat)	92 678,63 €
		Amende de Police (Conseil Départemental)	20 000,00 €
MO (ABE)	35 193,75 €	Autofinancement	285 350,13 €
Total	398 028,75 €	Total	398 028,75 €

5- AFFAIRES SCOLAIRES – VOTE DES CREDITS SCOLAIRES 2025

Après présentation des propositions de la commission, le Conseil, à l'unanimité, a voté les crédits scolaires suivants :

ANNEE CIVILE 2025	ECOLE PUBLIQUE "Les Mille Mots"		
	crédit à l'élève	nombre d'élèves	TOTAL
FOURNITURES SCOLAIRES (art 6067)	51,50 €	90	4 635,00 €
CLASSE DECOUVERTE (rappel délibération 2025-02-06)	1/3 de 303€ soit 101€ * nombre d'élèves participants		
SUBVENTIONS (auprès de la Coopérative Scolaire)			
- Supports pédagogiques (art 6574)	7,30 €	90	657,00 €
- Sorties et fonctionnement courant (art 6574)	16,00 €	90	1 440,00 €
SUBVENTION PASS SPORT ECOLE (art 6574)	2,00 €	90	180,00 €

6- LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE – RACHAT PARTIEL DU TERRAIN

Lors de la création du lotissement, des terrains ont été achetés par le budget principal pour un total de 153 241,90 € pour 39 615m². Il est nécessaire que le terrain soit cédé au budget annexe. Pour ce faire, il est proposé de céder ce terrain pour un coût de 3,868 € le m². Ce prix de vente a été calculé sur le coût réel d'achat des différentes parcelles + frais annexes. **153 241,90 / 39 615 m² : 3,868 € le m² - aucune plus ou moins-value ne sera réalisée.**

Afin de réduire l'impact sur le budget annexe, la commune a souhaité céder la partie « parcelles habitables » sur l'année 2024, soit 20 143 m² des 39 615 m² de l'ensemble du lotissement (50,85%) soit : **153 241,90 € * 50,85% / 100 % = 77 923,51 €**

Pour l'année 2025, il est proposé de racheter les 19 472 m² restant (49,15%), correspondant à la partie « voirie » du lotissement, selon le même calcul : **153 241,90 * 49,15 % / 100 % = 75 318,39 €**

Ces opérations n'ont pas d'incidence sur la situation financière globale de la commune (budget principal et budget annexe). Après délibération et à l'unanimité, le Conseil a accepté de céder le terrain pour un prix de 3,868 € le m² et se scinder cette cession sur les exercices 2024 et 2025 selon les conditions précitées.

DECISIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Informations :

- Recensement de la population :** selon les premières estimations, la population totale au BOURGNEUF au 15 février serait de : 1 890 habitants (EHPAD compris) contre 1 770 habitants au recensement de 2019.
- Séances du CM au 1er semestre 2025 :**
 - 24 Mars, 29 Avril, 2 Juin, 7 Juillet



Le Maire,
François BERROU